

6
 Le quatre du mois de mars de l'an mil
 sept cent quarant et un est né et le meme
 jour fut baptisé par moy vicaire soussigné
 adrien joseph foulon fils legitime d'adrien
 manouvrier en cette paroisse et de catherine joseph
 lewicy, les parain et maraine ont estes pierre
 joseph duplouy jeune garçon de cette paroisse
 et marie claire joseph longuenette jeune
 fille pareillement de cette paroisse lesquels
 interrogez sils savaient lire et ecrire la maraine
 a repondu de ne le point savaoir et a mis sa marque
 ordinaire ne sachant ecrire de ce interpellée le
 parain a repondu de le savaoir et a signé et avec moy
 conjointement avec le pere dudit enfant qui a mis son
 ordinaire
 pierre joseph duplouy
 marque + de marie claire joseph longuenette
 marque + d'adrien foulon
 J. Reant

le quatre du mois de mars de l'an mil
 sept cent quarant et un est né et le meme
 jour fut baptisé par moy vicaire soussigné
adrien joseph foulon fils legitime d'adrien
 manouvrier en cette paroisse et de catherine joseph
 le wicq, les parain et maraine ont estes pierre
 joseph duplouy jeune garçon de cette paroisse
 et marie claire joseph longuenesse jeune
 fille pareillement de cette paroisse lesquels
 interrogés sils savaient lire et ecrire la maraine
 a repondu de ne le point savaoir et a mis sa marque
 ordinaire ne sachant ecrire de ce interpellée le
 parain a repondu de le savaoir et a signé cet avec moy
 conjointement avec le pere dudit enfant qui a mis son..
 ordinaire pierre joseph duplouy
 marque + de marie claire joseph longuenesse
 marque + d'adrien foulon j Reant